

Lettre d'informations pour l'utilisateur. (d'après CTA)

Rénovation d'un sol bois. Pose à neuf d'un sol bois

La lettre d'informations pour l'utilisateur est une lettre modèle, elle a pour but d'informer votre client, de diminuer ainsi les incompréhensions, les idées toutes faites sur la vitrification d'un sol bois, et de parer ainsi les risques de litiges éventuelles. En même temps vous lui proposez une solution écologique par l'utilisation d'un vernis à phase aqueuse. Il va de soit que vous adapterez la lettre selon vos besoins spécifiques.

Chère cliente, cher client,

Vous avez l'intention de rénover ou de passer commande d'un sol bois. Choix de décor d'une meilleure qualité de vie tout en augmentant la valeur pécuniaire de votre intérieur.

Nous vous remercions d'avoir choisi notre entreprise de pose spécialisée, pour faire exécuter les travaux. Nous vous garantissons un travail exécuté selon les règles de l'art, et l'application de tout notre savoir faire et expériences acquises en employant les techniques modernes, tout en gardant un goût pour l'esthétique.

Pour que notre travail vous satisfasse pleinement nous vous demandons votre participation, votre compréhension et bonne volonté

Par exemple lors d'une rénovation le sol peut montrer une plus ou moins haute teneur en cire. Dans ce cas même après le ponçage il peut rester un dépôt de cire au niveaux des joints ou crevasses. Cire et vernis ne font pas bon ménage il peut arriver que la surface montre des imperfections à ces endroits.

Idem pour le silicone qui peut être amené sur la surface lors des travaux, neuf, ou vieux, et qui échappe au contrôle du parqueteur. Bien que dans la pratique ce cas de figure arrive rarement le parqueteur ne peut y remédier vu que le silicone reste invisible en surface sur un bois non traité.

Même cas de figure pour les mousses polyuréthane les produits d'isolations en tube, décapants peinture, tapisserie etc., même en petite quantité pourront laisser des traces en surface lors de la vitrification. (soit des tâches d'ombre, mats), ou donner lieux à des problèmes d'adhérence.

Là en aucun cas en incombe la faute à l'appliqueur du vernis. Le client aura le choix ou d'accepter la surface telle quelle ou de trouver le fautif et faire reponcer et revernir la surface à ses frais.

Autres points importants sont les mesures de sécurité et le coté écologique.

Les vernis habituels du marché contiennent des solvants qui en règle s'évaporent durant la vitrification et le séchage. Durant ce temps tout contact avec flammes, soudures, ou autre sources de chaleur sont à éviter.

Les solvants ont la propriété d'être plus lourds que l'air, par ce faite ils auront tendance à s'infiltrer dans les locaux inférieurs en premier. S'assurer d'une bonne aération, toutes sources de chaleur électriques ou autres seront mis hors service, idem pour les pièces avoisinantes de façon à ce que lors de l'application aucune chaleur ne se dégage de ces appareils de chauffe.

Après séchage du vernis et une bonne aération, il se peut que selon la nature du produit qu'un reste de solvants se dégage. Ceci peut selon les lieux et la sensibilité de l'odorat de chacun laisser une odeur désagréable pour un laps de temps. Les sols en rénovation montrant un déjoint important et poser dans du bitume ou collé au ciment magnésien peuvent par leur teneur en Hydrocarbures Polycycliques Aromatiques, demander un temps de séchage plus long et auront automatiquement un temps d'émission de solvants plus long. C'est pourquoi ces sols demandent un système de rénovation approprié.

Veillez à une aération régulière, n'appliquez la couche de protection (Polish, Shampooing), que sur un vernis sec à cœur. Il en va de même pour le degré de chauffage maximum à éviter avant que le verni ne soit complètement sec.

Enfin pour avoir un beau parquet il faut l'entretenir régulièrement comme un objet qu'on aime, selon le mode d'entretien d'après la notice Guide d'Entretien d'un parquet vitrifier, vous trouverez le Guide d'Entretien en annexe.

Les conseils et les directives cités ci-dessus sont issus des expériences et connaissances techniques actuelles. Ils sont communiqués en toute objectivité, dans le but d'informer l'utilisateur. Ils ne tombent en aucun cas sous la garantie. Une surface test est à préconiser. Les conseils et fiches techniques du fabricant des produits sont à observer

Pour tout renseignement nous sommes à votre disposition.

Votre parqueteur

Veillez agréer nos sincères sentiments.

